

Sommaire chronologique

Décision Br n°2007-22.26 du 27 août 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée des Côtes d'Armor de la direction régionale Bretagne.....	3
Décision Br n°2007-29N.27 du 27 août 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée du Finistère Nord de la direction régionale Bretagne.....	4
Décision Br n°2007-29S.28 du 27 août 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée du Finistère Sud de la direction régionale Bretagne.....	5
Décision Br n°2007-35.30 du 27 août 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée d'Ille et Vilaine de la direction régionale Bretagne.....	6
Décision Br n°2007-35RS.29 du 27 août 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée de Rennes de la direction régionale Bretagne.....	7
Décision Br n°2007-56.31 du 27 août 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée du Morbihan de la direction régionale Bretagne.....	8
Note du DORQS du 28 août 2007 Modifications concernant les structures de l'ANPE.....	9
Décision IdF n°2007-21 du 28 août 2007 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Ile-de- France.....	10

Suite du sommaire page suivante

Décision IdF n°2007-22 du 28 août 2007 Délégation de signature au sein de la plate-forme régionale de prestations de la direction régionale Ile-de-France.....	33
Décision L.Ro n°2007-34004-2/ALE du 31 août 2007 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Languedoc-Roussillon	36
Décision Paca n°2007-13992/DDA/M1 du 31 août 2007 Délégation de signature au sein des directions déléguées de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur	43
Décision Paca n°2007-13992/DDA/M2 du 31 août 2007 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur.....	46
Décision Paca n°2007-13009/GL/M1 du 3 septembre 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Ouest Marseille de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur	58
Décision Paca n°2007-13010/GL/M1 du 3 septembre 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Pays de Provence de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur	60
Décision Paca n°2007-84002/GL/M1 du 3 septembre 2007 Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Vaucluse de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur	62
Décision R.Al n°2007- 17 du 3 septembre 2007 Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Rhône-Alpes	63

Décision Br n°2007-22.26 du 27 août 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée des Côtes d'Armor de la direction régionale Bretagne

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée des Côtes d'Armor de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom de la directrice déléguée de la direction déléguée des Côtes d'Armor de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. madame Evelyne Robine, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Dinan
2. monsieur Hervé Le Pottier, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Guingamp
3. madame Claudine Reboux, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lannion
4. madame Anne Bellegou, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Loudéac
5. monsieur Pierre Jacob, directeur de l'agence locale pour l'emploi de St Brieuc Les Villages
6. madame Anne Verdier, directrice de l'agence locale pour l'emploi de St Brieuc Croix Lambert

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Bretagne et de la directrice déléguée de la direction déléguée des Côtes d'Armor de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Saint Brieuc, le 27 août 2007.

Véronique Le Gall,
directrice déléguée
de la direction déléguée des Côtes d'Armor

Décision Br n°2007-29N.27 du 27 août 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée du Finistère Nord de la direction régionale Bretagne

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée du Finistère Nord de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom de la directrice déléguée de la direction déléguée du Finistère Nord de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. madame Joëlle Stricot, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Brest Observatoire
2. monsieur José Therssen, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Brest Iroise
3. monsieur Eric Nicolas, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Brest Jaurès
4. monsieur Christian Dimitroff, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Carhaix
5. madame Haude Pellen, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Morlaix

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Bretagne et de la directrice déléguée de la direction déléguée du Finistère Nord de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Brest, le 27 août 2007.

Catherine Le Paih,
directrice déléguée
de la direction déléguée du Finistère Nord

Décision Br n°2007-29S.28 du 27 août 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée du Finistère Sud de la direction régionale Bretagne

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée du Finistère Sud de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom de la directrice déléguée de la direction déléguée du Finistère Sud de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. madame Marie-Aude Lehagre, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Quimper Centre
2. monsieur Rachid Drif, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Quimper Creac'h Gwen
3. monsieur Pierre-Yves Le Trocquer, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Quimperlé
4. madame Christine Dubois-Broutin, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Concarneau
5. monsieur Laurent Raimbault, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Douarnenez
6. monsieur Yannick Campion, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Pont l'Abbé

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Bretagne et de la directrice déléguée de la direction déléguée du Finistère Sud de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Quimper, le 27 août 2007.

Yvette Prévot,
directrice déléguée
de la direction déléguée du Finistère Sud

Décision Br n°2007-35.30 du 27 août 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée d'Ille et Vilaine de la direction régionale Bretagne

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée d'Ille et Vilaine de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée d'Ille et Vilaine de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. madame Dominique Bohéas, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Fougères
2. madame Michelle-Anne Sicallac, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Redon
3. monsieur Yann Beuvin, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Saint Malo Jaurès
4. monsieur Dominique Chesnais, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Saint Malo Alizés
5. madame Chantal Delamaire, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Vitré

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Bretagne et du directeur délégué de la direction déléguée d'Ille et Vilaine de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Rennes, le 27 août 2007.

Charles Jaulin,
directeur délégué
de la direction déléguée d'Ille et Vilaine

Décision Br n°2007-35RS.29 du 27 août 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée de Rennes de la direction régionale Bretagne

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée de Rennes de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom de la directrice déléguée de la direction déléguée de Rennes de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. monsieur Thierry Huchet, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Rennes Poterie
2. monsieur Anthony Jeuland, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Rennes Saint Louis
3. madame Sylvie Carneau, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Rennes Sud
4. madame Christine Hervé, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Rennes Villejean
5. monsieur Jean-Marie Tricheux, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Rennes Cadres
6. madame Annick Aubin, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Rennes Gayeulles

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Bretagne et de la directrice déléguée de la direction déléguée de Rennes de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Rennes, le 27 août 2007.

Marie-Laurence Eglizeaud,
directrice déléguée
de la direction déléguée de Rennes

Décision Br n°2007-56.31 du 27 août 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée du Morbihan de la direction régionale Bretagne

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée du Morbihan de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation permanente de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée du Morbihan de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, que les intéressés soient inscrits auprès de l'agence locale pour l'emploi considérée ou aient recours à ses services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. madame Mireille Martin, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lanester
2. monsieur Stéphane Le Guennec, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Lorient Centre
3. monsieur Lionel Lorcy, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Lorient Littoral
4. monsieur Jean-Christophe Clapson, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Ploërmel
5. monsieur Alain Ordinez, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Pontivy
6. madame Hélène Chevalier-Costard, directrice par intérim de l'agence locale de Vannes Jude
7. madame Catherine Degond, directrice de l'agence locale de Vannes Armor
8. monsieur Olivier Pelvoizin, directeur de l'agence locale d'Auray

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Bretagne et du directeur délégué de la direction déléguée du Morbihan de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Vannes, le 27 août 2007.

Gilles-Marie Gardy,
directeur délégué
de la direction déléguée du Morbihan

Note du DORQS du 28 août 2007

Modifications concernant les structures de l'ANPE

Note DORQS n°2007-283 du 28 août 2007 relative à la création du point relais Château-Chinon (Bourgogne) à compter du 1er septembre 2007.

Décision IdF n°2007-21 du 28 août 2007

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7, L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 6 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée à l'article L. 311-8 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 311-5 et L. 311-5-1 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R. 311-3-2 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 311-3-9 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 311-3-11 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnels des travailleurs,

- pour le compte de l'Etat, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 311-4-26 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents

de l'agence locale pour l'emploi en application des instructions régionales en vigueur notamment et, à l'exception des ordres de mission et autorisations de circuler se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 4 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 60 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnée aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes nommément désignées dans la liste ci-dessous dans la colonne "Directeur d'agence".

Article IV - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées dans les colonnes "déléataire" et "déléataires supplémentaires" :

Département de Paris			
Direction déléguée Paris Montsouris			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Paris Boucicaut	Martine Montandon (directrice d'agence)	Sophie Sidibe (adjointe au directeur d'agence)	Stéphane Dugardin (cadre opérationnel) Odile Bourdier (cadre opérationnel)
Breteuil	Philippe Elisee (directeur d'agence)	Sabine Latoumetie (cadre opérationnel)	Isabelle Kovacs (cadre opérationnel)
Paris Convention	Michel Raynaud (directeur d'agence)	Alain Beaufort (adjoint au directeur d'agence)	Anne Thery (cadre opérationnel)
Paris Denfert-Rochereau	Aude Busson (directrice d'agence)	Chantal Defiez (adjointe au directeur d'agence)	Christophe Pitoux (cadre opérationnel)
Espace Emploi International Paris	Erik Jalil Sadiki (directeur d'agence)	Chantal Catherin (adjointe au directeur d'agence)	Almaric Dantan (cadre opérationnel)
Paris Italie	Pascal Dumont (directeur d'agence)	Vincent Mazzucchetti (adjoint au directeur d'agence) Agnès Mellal (cadre opérationnel)	Carole Toutain (cadre opérationnel) Céline Mielot De Araujo (cadre opérationnel)
C.I.D.J. Jeunes	Sofia Fernandes (directrice d'agence)	Maryanick Borgniet (adjointe au directeur d'agence)	Jean-Claude Chouissa (cadre opérationnel) Ingrid Calogero (cadre opérationnel)
Paris Vaugirard	Marina Carabeufs (directrice d'agence)	Anne Marie Croppo (adjointe au directeur d'agence)	Véronique Vinci (cadre opérationnel) Benoît Terrier (cadre opérationnel)

Département de Paris Direction déléguée Paris Nation			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Paris Bel Air	Francis Bohm (directeur d'agence)	Jacqueline Halpine (adjointe au directeur d'agence) Joël Cagnan (cadre opérationnel)	Patrick Bonhomme (cadre opérationnel) Xavier Desoblin (cadre opérationnel)
Paris Couronnes	Joëlle Simon (conseiller technique)	Huguette Cubeddu (cadre opérationnel)	Alixia Rodriguez (cadre opérationnel) Thierry Froidevaux (cadre opérationnel)
Paris Hôtel de Ville	Maryse Quoniam (directrice d'agence)	Véronique Pagnier (adjointe au directeur d'agence)	Nathalie Perez (cadre opérationnel) Soukayna Ceulemans (cadre opérationnel)
Paris Philippe Auguste	Fabrice Marie-Rose (directeur d'agence)	Sonia Manetti (adjointe au directeur d'agence)	Sébastien Vaillant (cadre opérationnel) Patricia Poirier (cadre opérationnel)
Paris Stendhal	Jeannine Fantou (directrice d'agence)	Aline Houbrexe (adjointe au directeur d'agence) Alain Carello (cadre opérationnel) Bruno Garcia-Tudella (cadre opérationnel)	Denis Hermouet (cadre opérationnel) Thierry Prudhon (cadre opérationnel) Marilyne Amistadi (cadre opérationnel)
Paris République	Anne Sophie Milgram (directrice d'agence)	Arnaud Panossian (cadre opérationnel) Arnaud Monin (cadre opérationnel)	Sandra Djukanovic (cadre opérationnel) Alexandra Thebault (cadre opérationnel)
Paris Voltaire	Libéra Pommier (directrice d'agence)	Véronique Renvoise (adjointe au directeur d'agence)	Dominique Mortreau (cadre opérationnel) Vincent Mousseau (cadre opérationnel)
Gare de Lyon Espace Cadres	Philippe Cagniant (conseiller technique)	Olivier Besson (adjoint au directeur d'agence)	Sonia Condette (cadre opérationnel) Nathalie Remy Desrues (cadre opérationnel)
Cite des Métiers	Vincent Goulin (directeur d'agence)	Jean-Christophe Robin (conseiller chargé de projet emploi)	Sandrine Dumont-Bensaid (conseiller chargé de projet emploi)

Département de Paris			
Direction déléguée Paris La Villette			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Déléguataire(s)	Déléguataire(s) supplémentaire(s)
Paris Armand Carel	Evelyne Erizo-Kien (directrice d'agence)	Sophie Wachnick (cadre opérationnel)	Marianne Cazalet (cadre opérationnel) Laurence Martinez (cadre opérationnel)
Paris Belleville	Marjorie Goetz (directrice d'agence)	Eric Feval (adjoint au directeur d'agence)	Stéphan Joly (cadre opérationnel) Aline Gavatz (cadre opérationnel)
Paris Flandre	Christophe Collinet (directeur d'agence)	Sylvie Collaye (adjointe au directeur d'agence)	Sylvie Wachnick (cadre opérationnel) Luce Billoet (cadre opérationnel)
Paris Jaurès	Christine Gouasdon (directrice d'agence)	Olivier Kozak (cadre opérationnel)	Carole Mathe (cadre opérationnel)
Paris Saint-Georges	François Matthey (directeur d'agence)	Yves Anton (adjoint au directeur d'agence) Marguerite Vangout (cadre opérationnel)	Michèle Langlois (cadre opérationnel) Isabelle Forest (cadre opérationnel)
Paris Saint-Louis	Murielle Languille (directrice d'agence)	Benvenuta Hippolyte (adjointe au directeur d'agence)	Karl Allera (cadre opérationnel)
Paris Tolbiac	Dominique Rodrigues (directeur d'agence)	Marie Hélène Paillier (adjointe au directeur d'agence)	Guillaume Caes (cadre opérationnel) Anne-Gaëlle Leydier (cadre opérationnel)
Espace-Cadres St-Lazare	Marie-Christine Damiens-Bezard (directrice d'agence)	Brigitte Calleya (adjointe au directeur d'agence)	Elise Niedzweski (cadre opérationnel) Laurence Petit (cadre opérationnel)
Espace Liberté Emploi	Nelly Grosdoigt (directrice d'agence)	Pascal Stamm (adjoint au directeur d'agence)	Hervé Mazeas (conseiller référent) Jean Philippe Tournaire (cadre opérationnel)
Hôtellerie HCRB	Annick Vendittelli (directrice d'agence)	Paul Menges (adjoint au directeur d'agence)	Eliane Thomas (technicien supérieur appui gestion)

Département de Paris			
Direction déléguée Paris Trocadéro			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Paris Auteuil	Monique De Blignieres (directrice d'agence)	Pascale Moizan (adjointe au directeur d'agence)	Catherine Galland (cadre opérationnel) Isabelle Collot-Laribe (cadre opérationnel)
Paris Batignolles	Xavier Tual (directeur d'agence)	Annie Jallet (adjointe au directeur d'agence)	André Arki (cadre opérationnel) Germain Ageorges (cadre opérationnel)
Paris Champerret		Edwige Hennebelle (adjointe au directeur d'agence)	Pauline Massy (cadre opérationnel) Carmen Didier (cadre opérationnel)
Paris Damrémont	Sophie Beudin (directrice d'agence)	Lucette Levy (adjointe au directeur d'agence)	Catherine Touati (cadre opérationnel) Jean Marc Chevalin (cadre opérationnel)
Paris Grand Palais	Christiane Smaili (directrice d'agence)	Joachim Langlois (adjoint au directeur d'agence)	Mina Assatour (cadre opérationnel) Corinne Klein (cadre opérationnel)
Paris Guy Moquet	Danielle Renosi (directrice d'agence)	Louis Frédéric Feldmann (adjoint au directeur d'agence)	Patricia Nuytens (cadre opérationnel) Nathalie Heller Barthomeuf (cadre opérationnel)
Handipass	Marie-Claude Giraud (directrice d'agence)	Martine Thuysbaert (adjointe au directeur d'agence)	Annie Forlini (cadre opérationnel) Patrick Martin (cadre opérationnel)
Paris La Chapelle	Alice Siche-Pappalardo (directrice d'agence)	Nadine Ba (cadre opérationnel) Christine Delhasse (cadre opérationnel)	Félicia Laridon-Valentini Mohand Si-Bachir (cadre opérationnel)

Départements de Paris, Hauts de Seine, Seine Saint Denis			
Direction déléguée Territoire Régional Culture Spectacle			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Spectacle Paris Alhambra	Fabienne Saillant (directrice d'agence)	Pascale Perrin-Monlouis (adjoite au directeur d'agence) Anne Marie Magnin (cadre opérationnel)	Isabelle Nault (cadre opérationnel)
Spectacle Saint Denis Georges Méliès	Fabrice Russo		

Département de Seine et Marne			
Direction Déléguée Seine et Marne Nord			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaires
Chelles	Rachel Ferrand (directrice d'agence)	Patricia Magne (cadre opérationnel)	Nelly Cardon (cadre opérationnel)
Coulommiers	Simone Houdebine (directrice d'agence)	Bernadette Desmars (adjoite au directeur d'agence)	Nathalie Fernandez-Lajouannique (cadre opérationnel)
La Ferté Sous Jouarre	Nadia Visot (directrice d'agence)	Frédéric Valoteau (cadre opérationnel)	
Lagny	Véronique Arca Cabalar (directrice d'agence)	Chantal Aullo (cadre opérationnel)	Laurence Farges (cadre opérationnel)
Meaux	Huguette Penard-Roussel (directrice d'agence)	Marie-France Rousseau (adjoite au directeur d'agence)	Gregory Picard (cadre opérationnel) Laure Dos Santos (cadre opérationnel)
Roissy-En-Brie	Corinne Ortiz-Soria (directrice d'agence)	Catherine Manhiabal (adjoite au directeur d'agence)	Jean Christophe Briand (cadre opérationnel) Dominique Vimont (cadre opérationnel)
Serris Val d'Europe	Brigitte Leclair (directrice d'agence)	David Becanier (cadre opérationnel) Sophie Damolida (cadre opérationnel)	Pierre Lorand (conseiller référent) Safia Ikhelif (conseiller référent)
Torcy	Valérie Vidal (directrice d'agence)	Marie-Claude Stouff (adjoite au directeur d'agence) Nathalie Loriot (cadre opérationnel)	Caroline Rubio (cadre opérationnel) Géraldine Brung-Moleres (cadre opérationnel)

Département de Seine et Marne			
Direction déléguée Seine et Marne Sud			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Brie-Comte-Robert	Caroline Dumont (directrice d'agence)	Chantal Douzery (cadre opérationnel)	Meziane Ben Kemoume (cadre opérationnel)
Fontainebleau	Didier Thomas (directeur d'agence)	Marina Recroix (cadre opérationnel)	Eric Saint Sebastien (cadre opérationnel)
Melun	Gwen Le Tinier (directrice d'agence)	Anne-Marie Le Pennuen (adjointe au directeur d'agence) Marine Coqblin (cadre opérationnel) Elsa Boutard (cadre opérationnel)	Jean Claude Berté (cadre opérationnel) Isabelle Fevre (cadre opérationnel) Catherine Ribon (cadre opérationnel)
Montereau Fault -Yonne	Célia Rodrigues Minau (directrice d'agence)	Ghyslaine Haber (adjointe au directeur d'agence)	Jean Cre (cadre opérationnel) Jean-Paul Moreau (cadre opérationnel)
Nemours	Carole Rolland (directrice d'agence)	Philippe Garderes (cadre opérationnel)	Stéphanie Dreneau (cadre opérationnel) Patrick Malcuy (cadre opérationnel)
Provins	Edgar Beau (directeur d'agence)	Sandrine Serrano (cadre opérationnel)	Hervé Bricout (cadre adjoint appui et gestion)
Savigny-Le-Temple	Frédérique Bayoud (directrice d'agence)	Michèle Euler-Saillard (adjointe au directeur d'agence)	Fabrice Becquer (cadre opérationnel) Isabelle Mattiazo (cadre opérationnel)

Département des Yvelines			
Direction déléguée Yvelines Nord			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Conflans-Sainte-Honorine	Emmanuel Viollier (directeur d'agence)	Christophe Vancassel (cadre opérationnel)	Stéphanie Caillat (cadre opérationnel)
La Celle-Saint-Cloud		Eliane Fontauzard (cadre opérationnel)	
Mantes-La-Jolie	Viviane Genetine (directrice d'agence)	Erwan Bonte (adjoint au directeur d'agence) Gaël Champ (cadre opérationnel)	Didier Point (cadre opérationnel) Dominique Bernard (cadre opérationnel)
Magnanville Mantas Sud	Véronique Abraham (directrice d'agence)	Sophie Maris (cadre opérationnel)	Sandrine Martins (cadre opérationnel)
Les Mureaux	Quentin Duvivier (directeur d'agence)	Chloé Lemoine (adjointe au directeur d'agence)	Eric Rabe (cadre opérationnel) Mouguilane Chanemougame (cadre opérationnel)
Poissy	Aude Ville (directrice d'agence)	Edith Le Joly (adjointe au directeur d'agence)	Bernadette Severin (cadre opérationnel) Patrice Vergez-Abadie (cadre opérationnel)
Saint-Germain-En-Laye	Geneviève Jourdin (directrice d'agence)	Denise Climeau (cadre opérationnel)	François Duche (cadre opérationnel) Brigitte Massari (cadre opérationnel)
Sartrouville	Francine Chenet (directrice d'agence)	Sylvie Del-Mastro (adjoint au directeur d'agence)	Josiane Stephant (cadre opérationnel) Anne Marie Dagorn (cadre opérationnel)

Département des Yvelines			
Direction déléguée Yvelines Sud			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Montigny le Bretonneux	Guy Vilain (directeur d'agence)	Marie Nartey (adjoite au directeur d'agence) Armelle Lesaichere (cadre opérationnel)	Dominique Rose (cadre opérationnel) Annie Berthoule (cadre opérationnel)
Plaisir	Ludovic Guillotin (directeur d'agence)	Karine Laigneau (adjoite au directeur d'agence)	Ndeye Mancadiang (cadre opérationnel) Christianne Dupin (cadre opérationnel)
Rambouillet	Myriam Heurtaux (directrice d'agence)	Jacqueline Feuillet (adjoite au directeur d'agence)	Anne Louer (cadre opérationnel) Pierrette Farre (cadre opérationnel)
Trappes	Pierre Deribere-Desgardes (directeur d'agence)	Thierry Bayart (cadre opérationnel)	Nathalie Vernon (cadre opérationnel)
Vélizy Villacoublay	Isabelle Cassingena (directrice d'agence) stagiaire)	Martine Guezou (cadre opérationnel)	Brigitte Evano (conseiller référent)
Versailles	Murielle Blandin (directrice d'agence)	Elisabeth Delvaincourt (adjoite au directeur d'agence) Salema Le Boubennec (cadre opérationnel) Anne Rougon (cadre opérationnel)	Ghislaine Bourrely (cadre opérationnel) Evelyne Massa (cadre opérationnel) Chantal Macrez (cadre opérationnel)

Département de l'Essonne			
Direction déléguée Essonne Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Corbeil	Nathalie Lemaitre (directrice d'agence)	Martine Moyat (adjoite au directeur d'agence) Lara Hamade (cadre opérationnel)	Jean Christian Pouillon (cadre opérationnel) Catarina Guerin (cadre opérationnel)
Evry	Christine Marey (directrice d'agence)	Chantal Autant (adjoite au directeur d'agence) Florence Roger (cadre opérationnel)	Danièle Bris (cadre opérationnel) Michel Gueguen (cadre opérationnel)
Juvisy sur Orge	Anne Le Bellec (directrice d'agence)	Yannick Jubeau (adjoite au directeur d'agence) Myriam Vanhee (cadre opérationnel)	Véronique Nabais (cadre opérationnel) Isabelle Laporte (cadre opérationnel)
Savigny-sur-Orge	Bénédicte Gobe (directrice d'agence)	Roland Joanny (adjoite au directeur d'agence) Patricia Aury (cadre opérationnel)	Ksenija Car (cadre opérationnel) Christine Boyer (conseiller chargé de projet emploi)
Yerres	Michèle Vial (directrice d'agence)	Véronique Le Flohic (adjoite au directeur d'agence)	Isabelle Matysiak (cadre opérationnel) Patricia le Pennec (cadre opérationnel)
Vitry Châtillon	Brigitte Pennec (directrice d'agence)	Nathalie Bertrand (adjoite au directeur d'agence)	Claire Grosman (cadre opérationnel) Catherine Jugdhury (cadre opérationnel)
Point relais La Ferté Alais (rattaché à l'agence locale de Corbeil)	Nathalie Lemaitre (directrice d'agence)	Sylvain Canivet (cadre opérationnel)	Bernadette Pouttiers (conseillère)

Département de l'Essonne			
Direction déléguée Essonne Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégué(s)	Délégué(s) supplémentaire(s)
Arpajon	Nicole Monfils (directrice d'agence)	Jacques Perrin (cadre opérationnel)	Nadine Leprince (cadre opérationnel)
Brétigny-sur-Orge	Jocelyne Besnard (directrice d'agence)	Loïc Lachenal (cadre opérationnel)	Claudine Louvel (cadre opérationnel) Arlette Cosquer (cadre adjoint appui gestion)
Dourdan	Frédéric Argis (directeur d'agence)	Pascal Riffard (cadre opérationnel)	Magali Chaulet (conseiller référent)
Etampes	Margot Cantero (directrice d'agence)	Monique Baccon (cadre opérationnel)	Hélène Meyer (cadre opérationnel)
Les Ulis	François-Xavier Acar (directeur d'agence)	Dorothée Delluc (adjointe au directeur d'agence)	Anne Bodin (conseiller référent) Elodie Aeck (cadre opérationnel)
Longjumeau	Denis Jacopin (directeur d'agence)	Corinne Boutoille-Thourot ((conseillère référent)e)	Erika Heresmann (cadre opérationnel)
Massy	Philippe Deron (directeur d'agence)	Luc Berguerand (adjointe au directeur d'agence)	Maryvonne Parcheminal (cadre opérationnel) Christine Zorgati (cadre opérationnel)
Sainte-Geneviève des Bois	Martine Queuniet (directrice d'agence)	Yves Raynaud (cadre opérationnel)	Françoise Moret (cadre opérationnel) Catherine Amiel (chargée de projet emploi)

Département des Hauts de Seine			
Direction déléguée Hauts de Seine Sud			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Antony	Pierre-Marie Tournon (directeur d'agence)	Véronique Barriere (adjointe au directeur d'agence)	François Mignot (cadre opérationnel) Chantal Geoffroy (conseiller chargé de projet emploi) Francine Verges (conseiller référent)
Bagneux	Jacques Guedon (directeur d'agence)	Véronique Moine (cadre opérationnel)	Cécile Alloza (cadre opérationnel) Delphine Labelle (cadre opérationnel)
Boulogne Thiers	Annie Daux (directrice d'agence)	Anne Gaëlle Lelong (adjointe au directeur d'agence)	Laurence Thibaut (cadre opérationnel) Fabien Grelier (cadre opérationnel)
Boulogne République	Annie Daux (directrice d'agence par intérim)	Pascale Richard (cadre opérationnel)	Isabelle Cauchy (cadre opérationnel)
Issy-Les-Moulineaux	Nathalie Perraudin (directrice d'agence)	Valérie Rannou (adjointe au directeur d'agence)	Anne Marie Guillorel (cadre opérationnel) Myriam Gaultier (cadre opérationnel)
Le Plessis-Robinson	Christine Guichard-Jourdan (directrice d'agence)	Marie-José Vidal (cadre opérationnel)	Bernadette Loumagne Romero (conseiller référent)
Meudon	Etienne Tricheux (directeur d'agence)	Catherine Jacob (cadre opérationnel)	Valérie Favrot (conseiller référent)
Montrouge	Elisabeth Fauquet (directrice d'agence)	Annie Nuttin (adjointe au directeur d'agence)	Valérie Pelerin (cadre opérationnel) Françoise Dehay (cadre opérationnel)
Sèvres	Stéphanie Pegourie (directrice d'agence)	Chantal Frecchiamì (cadre opérationnel)	Véronique d'Erceville (cadre opérationnel)

Département des Hauts de Seine			
Direction déléguée Hauts de Seine Centre			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Courbevoie	Denis Helbling (directeur d'agence)	Patrice Pegard (adjoint au directeur d'agence) Evelyne Larios De Pina (cadre opérationnel)	Florence Graber (cadre opérationnel) Annie Martin (cadre opérationnel)
Espace Cadres-La Défense	Marie-Rose Reuzeau (directrice d'agence)	Sylvie Collin (adjointe au directeur d'agence)	Gisèle Atwell (cadre opérationnel) Isabelle Leblanc (cadre opérationnel)
Levallois-Perret	Annie Parlebas (directrice d'agence)	Brigitte Chouard (cadre opérationnel) Françoise Wynant (cadre opérationnel)	Patricia Doux (cadre opérationnel) Marie Pierre Hamouche (cadre opérationnel)
Nanterre Parc	Brigitte Morfin (directrice d'agence)	Régis Dumeé (adjoint au directeur d'agence) Fabrice Gaussens (cadre opérationnel)	Melinda Gineste (cadre opérationnel) Tarik Thamri (cadre opérationnel)
Nanterre Seine	Christiane Heintz (directrice d'agence)	Stéphanie Kanner (adjointe au directeur d'agence)	Cécile Leveque (cadre opérationnel) Isabelle Pervilhac (conseiller référent)
Puteaux	Brigitte Dore (directrice d'agence)	Anne Brule (adjointe au directeur d'agence)	Yamina Louis (cadre opérationnel) Faten Hadjaj (cadre opérationnel)
Rueil-Malmaison	Corinne Purser (directrice d'agence)	Michèle Dewimille (cadre opérationnel)	Laurence Parini (cadre opérationnel) Claudine Berthout (cadre opérationnel)

Département des Hauts de Seine			
Direction déléguée Hauts de Seine Nord			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Bois-Colombes	Claude Hababou (directeur d'agence)	Olivier Engel (adjoint au directeur d'agence)	Caroline Bousquet (cadre opérationnel) Magali Terrier (cadre opérationnel)
Clichy	Cyril Niedzweski (directeur d'agence)	Françoise Gandon (adjointe au directeur d'agence) Christine Burroni Morges (cadre opérationnel)	Annie Weisz (cadre opérationnel) Corinne Klein (cadre opérationnel) Abdelmalek Alliti (cadre opérationnel)
Colombes	Akim Benrabia (directeur d'agence)	Annick Mazzella (adjointe au directeur d'agence)	Anne Sophie Colin (cadre opérationnel) Agnès Meyrieux (cadre opérationnel)
Gennevilliers	Patrick Blanchard (directeur d'agence)	Eric Troquereau (cadre opérationnel)	Dominique Bartoli (cadre opérationnel) Danièle Magreau (cadre opérationnel)

Département de Seine Saint Denis			
Direction déléguée Seine Saint Denis Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégué(s)	Délégué(s) supplémentaire(s)
Aubervilliers	Nicolas Simon (directeur d'agence)	Caroline Schiesser (adjointe au directeur d'agence)	Yannick Bogard (cadre opérationnel)
Epinay-Sur-Seine	Toussine Couta (directrice d'agence)	Arielle Baratiny (adjointe au directeur d'agence)	Leïla Chorfi (cadre opérationnel) Antoine Mattei (cadre opérationnel)
La Courneuve	Sylvie Zebouloun (directrice d'agence)	Daniel Piquet (cadre opérationnel)	Elisabeth Cauchois (cadre opérationnel) Agathe Brafman (cadre opérationnel)
Saint-Denis Stade de France	Benoit Claire (directeur d'agence)	Annie Stievet (adjointe au directeur d'agence) Alix Meyer (cadre opérationnel)	Anne Marie Rafa (cadre opérationnel) Philippe Rafin (cadre opérationnel) Stéphane Stran (cadre opérationnel)
Saint-Ouen	Muriel Watson (directrice d'agence)	Sana Ouzaher (adjointe au directeur d'agence)	Stéphanie Schvallinger (cadre opérationnel) Elodie Laplace (cadre opérationnel)
Stains	Cédric Guillois (directeur d'agence)	Annie Nadotti (adjointe au directeur d'agence)	Isabelle Benard (cadre opérationnel) Géraldine Gravouil (cadre opérationnel)

Département de Seine Saint Denis			
Direction déléguée Seine Saint Denis Centre			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Aulnay Sous Bois	Yves Facci (directeur d'agence)	Nadia Bouaza (cadre opérationnel) Patrice Houiller (cadre opérationnel)	Françoise Lepage (cadre opérationnel) Nathalie Maire (cadre opérationnel)
Bobigny	Florent Foucher (directeur d'agence)	Nadya Leduc (cadre opérationnel) Sofia Bouzerma (cadre opérationnel)	Félice Castelnau (cadre opérationnel) Marcau Strub (cadre opérationnel)
Bondy	Isabelle Sentanbien (directrice d'agence)	Samuel Citron (adjoint au directeur d'agence)	Catherine Rodriguez (cadre opérationnel) François Beclin (cadre opérationnel)
Le Blanc Mesnil	Marc Chandesris (directeur d'agence)	Colette Vismara (adjointe au directeur d'agence)	Tijana Petrovic (cadre opérationnel) Muriel Le Balinier (cadre opérationnel)
Pantin	Farid Djabali (directeur d'agence)	Sylvain Lovergne (adjoint au directeur d'agence) Emmanuel Blanc (cadre opérationnel)	Philippe Robert (cadre opérationnel) Julie Glenadel (cadre opérationnel) Christine Bellicaud (cadre opérationnel)
Mitry - Mory	Pascale Abdi-Weist (directrice d'agence par Intérim)	Alberto Di Bartolo (adjoint au directeur d'agence)	Florence Sismondi (cadre opérationnel) Christiane Zielinski (cadre opérationnel)
Roissy En France	Jacques Martin (directeur d'agence)	Emilie Gagnant (cadre opérationnel)	Philomène Pires (conseiller référent)
Tremblay En France	Didier Paupert (directeur d'agence)	Joëlle Coston (adjointe au directeur d'agence)	Anne Bourgne (cadre opérationnel) Ouria Djelloul (cadre opérationnel)

Département de Seine Saint Denis			
Direction déléguée Seine Saint Denis Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Bagnolet	Jean Charles Theodet (directeur d'agence)	Fabienne Luthin (cadre opérationnel)	Chantal Courbet (cadre opérationnel)
Le Raincy	Nathalie Kany (directrice d'agence)	Vincent Lucas (cadre opérationnel)	Patrick Magne (cadre opérationnel)
Livry-Gargan	Philippe Parrot (directeur d'agence)	Brigitte Compere Tichoux (adjointe au directeur d'agence) Caroline Bouanoune (cadre opérationnel)	Maria Bohu (cadre opérationnel) Joëlle Pinsard (cadre opérationnel)
Montreuil La Beaune	Véronique Camus-Hadida (directrice d'agence)	Ghislaine Chaffiotte (cadre opérationnel)	Michèle Kempf (cadre opérationnel) Anne Zanni (cadre opérationnel)
Montreuil Jaurès	Nathalie Leroy (directrice d'agence)	Frédéric Maillot (cadre opérationnel)	Anne Dencausse (conseiller chargé de projet emploi) Christian Hiron (cadre opérationnel)
Neuilly-Sur-Marne	Christine Alvarez (directrice d'agence)	Marie-Laure Boeri (cadre opérationnel)	Fatiha Zerouali (conseiller référent)
Noisy le Grand	Gwen Massein (directrice d'agence)	Mylene Denelle (adjointe au directeur d'agence) Catherine Cotten (cadre opérationnel)	Cécile Guilloux (cadre opérationnel) Danielle Loll (conseillère chargée de projet emploi)
Noisy le Sec	Géraldine Drais (directrice d'agence)	Pascale Kinic (cadre opérationnel)	
Romainville	Jean Charles Theodet (directeur d'agence par intérim)	Catherine Garot (cadre opérationnel)	Philippe Donnat (cadre opérationnel)
Rosny / bois	Evelyne Reglin (directrice d'agence)	Florence Simon (cadre opérationnel)	Ludovic Denis (cadre opérationnel) Isabelle Galli (conseiller référent)

Département du Val de Marne			
Direction déléguée Val de Marne Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégataire(s)	Délégataire(s) supplémentaire(s)
Alfortville	Anne de Vasconcelos (directrice d'agence)	Yvette Albaret (cadre opérationnel)	Marie-Alex Youssof-Loche (conseiller référent) Frédérique Buffet (technicien appui gestion)
Arcueil	Arlette Hamade (directrice d'agence)	Françoise Laithier (adjointe au directeur d'agence)	Nicolas Glory (cadre opérationnel) Daniel Rogala (cadre opérationnel)
Choisy-Le-Roi	Francis Carmona (directeur d'agence)	Christine Royere (adjointe au directeur d'agence) Dominique Bertau (cadre opérationnel)	Chantal Lot (cadre opérationnel) Florence Mallay (chargé de Projet Emploi) Salima Benhadi (conseiller référent)
Créteil	Catherine Meunier (directrice d'agence)	Nathalie Labeau (adjointe au directeur d'agence) Catherine Georges (cadre opérationnel)	Lamia Jacob (cadre opérationnel) Laurence Roulon (cadre opérationnel) Daniel Leaute (technicien supérieur appui gestion)
Ivry-Sur-Seine	Lucie Ponteziere (directrice d'agence)	Jean-Pierre Desmoulins (adjoint au directeur d'agence) Dominique Bohec-Soave (cadre opérationnel)	Laurent Vialaron (cadre opérationnel) Anne-Marie Beaumont (cadre opérationnel) (Responsable PFV) Françoise Gautier (cadre opérationnel) - responsable Equipe CVE)
L'Hay-Les-Roses	Lucie Lahaye (directrice d'agence)	Martine Cousi (cadre opérationnel)	Chantal Fauvel (cadre opérationnel)
Maisons-Alfort	Laurent Mater (directeur d'agence)	Marie Pierre Chazal (adjointe au directeur d'agence) Bénédicte Borel (cadre opérationnel)	Martine Giarrizzo (technicien supérieur appui gestion) Isabelle Lasne (cadre opérationnel)
Villejuif	Christian Jbeily (directeur d'agence)	Béatrice Vibart (cadre opérationnel)	Florence Hugon (conseiller référent) Bernard Tronchet (conseiller référent)

Vitry sur Seine	Patrick Labeau (directeur d'agence)	Elizabeth Zougari (cadre opérationnel)	Jean Yves Sigiscar (cadre opérationnel) Marie-France Dupuy (cadre opérationnel)
Villeneuve Saint-Georges	Slim Abdallah (directeur d'agence)	Sami Bourekha (cadre opérationnel) Peggy Jubeau (cadre opérationnel)	Patricia Lay (technicien appui gestion) Valérie Potier (conseiller référent) Dolorès Pidancier (conseiller)

Département du Val de Marne			
Direction déléguée Val de Marne Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Boissy-Saint-Léger	Dominique Pichon (directrice d'agence)	Corinne Bocabeille (adjointe au directeur d'agence)	Marie-Claude Berthy (cadre opérationnel) Fabienne Naveos (cadre opérationnel)
Champigny sur Marne	Patricia Berard (directrice d'agence)	Priscillia Grandmaire (adjointe au directeur d'agence)	Chafia Ouadah (cadre opérationnel) Gaëlle Penhoet (cadre opérationnel)
Chennevières sur Marne	Murielle Tchissambou (directrice d'agence)	Fabrice Lefort (adjointe au directeur d'agence)	Isabelle Aze (technicien supérieur appui gestion) Josée Rabizzani (cadre opérationnel)
Fontenay-Sous-Bois	Olivia Tripier (directrice d'agence)	Anne Ferragu (adjointe au directeur d'agence) Elisabeth Monti (cadre opérationnel)	Dominique Tetard (cadre opérationnel) Patricia Touzet (conseiller référent) Françoise Jouenne (cadre opérationnel)
Nogent sur Marne	Henri Georges (directeur d'agence)	Catherine Sanchez (adjointe au directeur d'agence) Sylvie Laurent (cadre appui et gestion)	Nicole Juraver (conseiller référent)
Saint-Maur des Fossés	Elizabeth Cornette (directrice d'agence)	Anne Said (cadre opérationnel) Hervé Cambon (cadre opérationnel)	Marie Christine Chevalier (cadre opérationnel) Claudine Blondel (technicienne appui gestion)
Vincennes	Christine Simonet (directrice d'agence)	Laetitia Fratani (adjointe au directeur d'agence)	Germaine Claire (cadre opérationnel) Michèle Charrier (cadre opérationnel)

Département du Val D'Oise			
Direction déléguée Val d'Oise Est			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégateur(s)	Délégateur(s) supplémentaire(s)
Ermont	Corinne Mancel (directrice d'agence)	Agnès Desjouis (adjointe au directeur d'agence)	Gilles Toulec (cadre opérationnel) El Hadi Hariche (cadre opérationnel)
Garges les Gonesse	Pierre Andres (directeur d'agence)	Nadia El Boughameni (cadre opérationnel)	Tiphaine Le Layo (cadre opérationnel) Bernard Seront (cadre opérationnel)
Gonesse	Jean-Pierre Tabeur (directeur d'agence)	Christophe Duranthon (cadre opérationnel)	Isabelle Blaise (cadre opérationnel) Nathalie Richard (cadre opérationnel)
Montmorency	Catherine Duperoux (directrice d'agence)	Isabelle Bouret (adjointe au directeur d'agence)	Isabelle Greard (conseiller référent) Jennifer Robinet (conseiller référent)
Sarcelles Escouvrier	Patrick Vasseur (directeur d'agence)	Valérie Marion (adjointe au directeur d'agence) Laurence N'guyen (cadre opérationnel)	Elsa Dos Reis (cadre opérationnel) Claire Galiana (cadre opérationnel) Marie Thérèse Davoisne (cadre opérationnel)
Sarcelles Camus	Mireille Cholley (directrice d'agence)	Audrey Vottero (cadre opérationnel)	Cyrille Jutteau (cadre opérationnel)
Saint-Gratien	Isabelle Splawski (directrice d'agence)	Marie-Paule Martin (cadre opérationnel)	
Taverny	Abdallah Slim (directeur d'agence)	Elizabeth Lecuyot-Ricard (directeur d'agence)	Sandra Strecker (cadre opérationnel) Sylvie Thorez (cadre opérationnel)

Département du Val D'Oise Direction déléguée Val d'Oise Ouest			
Agence locale pour l'emploi	Directeur d'agence	Délégué(s)	Délégué(s) supplémentaire(s)
Argenteuil	Marie-Pierre Graff (directrice d'agence)	Corinne Vernet-Fontaine (adjointe au directeur d'agence)	Geneviève Perrin (cadre opérationnel)
Cergy Préfecture	Isabelle Barret (directrice d'agence)	Valérie Charpentier (cadre opérationnel)	Corinne Amoyal (cadre opérationnel) Nadine Bonfils (conseiller référent)
Cergy Saint-Christophe	Marie-Luce Lombardi (directrice d'agence)	Jean Pierre Le Parco (adjoint au directeur d'agence)	Dominique Codevelle (cadre opérationnel) Corinne Tuytens (cadre opérationnel)
Herblay	Evelyne Le Souder (directrice d'agence)	Roselyne Bilde (cadre opérationnel)	Isabelle Sommier (cadre opérationnel) Stéphane Reveillard (conseiller référent)
Persan	Christine Gilabert (directrice d'agence)	Elisabeth Sourd (adjointe au directeur d'agence)	Stéphanie Vaccon (cadre opérationnel) Sergil Gaudichon (conseiller)
Saint-Ouen-L'Aumône	Brice Mullier (directeur d'agence)	Brigitte Gaigeard (cadre opérationnel)	Marie Paule Sauvat (conseiller référent) Monique Darty (conseiller référent)

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France et des directeurs délégués de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article VI - La décision IDF n°2007-01 du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 3 juillet 2007 est abrogée.

Article VII - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy le Grand, le 28 août 2007.

Raymond Lagré,
directeur régional
de la direction régionale Ile-de-France

Décision IdF n°2007-22 du 28 août 2007

Délégation de signature au sein de la plate-forme régionale de prestations de la direction régionale Ile-de-France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7 et L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu la décision n°2007-747 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 18 juin 2007 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, et la décision de nomination de madame Françoise Meyer en qualité de responsable de la plate-forme régionale prestations de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-812 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles II et III de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite des attributions de la plate-forme :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la plate-forme, ainsi que les ordres de mission et autorisations de circuler des agents du service, en application des instructions régionales en vigueur notamment, et à l'exception des ordres de mission et autorisations de circuler se rapportant à des déplacements hors région ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de la plate-forme,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, travaux et services nécessaires au fonctionnement interne de la plate-forme et (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics,

- en matière d'achat de fournitures, travaux et services nécessaires au fonctionnement interne de la plate-forme, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 60 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément.

Article II - Est bénéficiaire de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme permanente, madame Françoise Meyer, responsable de la plate-forme régionale prestations de la direction régionale Ile-de-France.

Article III - En cas d'absence ou d'empêchement de madame Françoise Meyer, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Laurent Muratet, cadre opérationnel au sein de la plate-forme régionale de prestations Ile de France
2. Monsieur Jean-François Leportier, cadre opérationnel au sein de la plate-forme régionale prestations Ile de France.

Article IV - Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes ci-dessous nommément désignées à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi, émettre et signer les bons de commandes de prestations de service prescrites aux demandeurs d'emploi d'un montant inférieur à 90 000 euros HT :

1. Madame Françoise Meyer, conseillère technique
2. Monsieur Jean-François Leportier, cadre opérationnel
3. Monsieur Laurent Muratet, cadre opérationnel
4. Madame Annick Jugon, cadre opérationnel
5. Madame Maïté Beuze, technicienne appui et gestion
6. Madame Patricia Brigault, technicienne supérieure appui et gestion
7. Monsieur Yannick Bodet Stamminger, technicien supérieur appui et gestion
8. Madame Brigitte Boval, technicienne supérieure appui et gestion
9. Madame Martine Courage, technicienne supérieure appui et gestion
10. Monsieur Alexandre Davrainville, technicien supérieur appui et gestion
11. Madame Martine de Oliveira, technicienne appui et gestion
12. Madame Maria Dussol, technicienne supérieure appui et gestion
13. Monsieur Raynal Etrillard, technicien supérieur appui et gestion
14. Madame Dominique Fournier, technicienne supérieure appui et gestion
15. Madame Emilie Trabelsi, technicienne appui et gestion
16. Monsieur Thierry Haettel, technicien supérieur appui et gestion
17. Madame Véronique Henrard, technicienne appui et gestion
18. Madame Sophie Juhier, technicienne appui et gestion
19. Madame Amélie Lafourcade, technicienne supérieure appui et gestion
20. Monsieur Rémy Leclercq, technicien supérieur appui et gestion
21. Madame Yveline Leportier, technicienne supérieure appui et gestion
22. Monsieur Vincent Liebe, technicien supérieur appui et gestion
23. Monsieur Christophe Marquie, technicien supérieur appui et gestion
24. Madame Yolande Martias, technicienne appui et gestion
25. Madame Jocelyne Merle, technicienne supérieure appui et gestion
26. Monsieur Richard Mordal, technicien supérieur appui et gestion
27. Madame Patricia Mostacci, technicienne supérieure appui et gestion
28. Madame Murielle Parfaite, technicienne appui et gestion
29. Madame Jacqueline Roseau, technicienne appui et gestion
30. Madame Martine Tasca, technicienne supérieure appui et gestion
31. Monsieur Birame Diallo Traore, technicien appui et gestion
32. Madame Catherine Van Beberen, technicienne supérieure appui et gestion
33. Madame Fabienne Vlacich, technicienne supérieure appui et gestion
34. Madame Sylvie Vuillemin, technicienne appui et gestion
35. Madame Agnès Wastiaux, technicienne supérieure appui et gestion
36. Madame Marguerite Brunel, technicienne appui et gestion
37. Madame Nathalie Chapey, technicienne appui et gestion
38. Madame Stéphanie Fortier, technicienne appui et gestion
39. Monsieur Hervé Le Goc, technicien appui et gestion
40. Madame Sophie Manrot, technicienne appui et gestion
41. Monsieur Hamide Mebarki, technicien appui et gestion
42. Monsieur Laurent Paccoud, technicien appui et gestion
43. Madame Véronique Ribaucourt, technicienne appui et gestion
44. Madame Hassiba Seboussi, technicienne appui et gestion
45. Madame Rita Sutus, technicienne appui et gestion
46. Monsieur Michel Jean Alphonse, technicien supérieur appui et gestion
47. Madame Sylvie Bouin, technicienne supérieure appui et gestion
48. Madame Bérengère Rigoir, technicienne supérieure appui et gestion

- 49. Madame Marcelle Gweth, cadre opérationnel
- 50. Madame Zarah Chemlali, cadre opérationnel
- 51. Madame Elisabeth Marinchio, technicienne supérieure appui et gestion

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général et du directeur régional de la direction régionale Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article VI - La décision IdF n°2007-04 du directeur régional Ile-de-France de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 3 juillet 2007 est abrogée.

Article VII - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Noisy-le-Grand, le 28 août 2007.

Raymond Lagré,
directeur régional
de la direction régionale Ile-de-France

Décision L.Ro n°2007-34004-2/ALE du 31 août 2007

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Languedoc-Roussillon

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7, L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2006-522 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 13 avril 2006 portant nomination de monsieur Jean-Jacques Bressy en qualité de directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-813 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 3 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée à l'article L. 311-8 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 311-5 et L. 311-5-1 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R. 311-3-2 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 311-3-9 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 311-3-11 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnels des travailleurs,

- pour le compte de l'état, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 311-4-26 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi, ainsi que les ordres de mission en dehors de la direction régionale des agents de l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des ordres de mission se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité, ainsi que les décisions et actes nécessaires au recrutement des personnels d'entretien de l'agence locale pour l'emploi et au recrutement par voie de contrat à durée déterminée, contrat d'accompagnement dans l'emploi ou contrat d'avenir des agents et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics et accords cadre d'un montant strictement inférieur à 2 000 euros HT, dans la limite du budget qui leur est alloué, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics et accords cadre, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics et accords cadre,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 2 000 euros HT, dans la limite du budget qui leur est alloué, aux fins d'exécution des marchés publics et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1^{er} janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnées aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées

Direction déléguée Aude :

- monsieur Cyrille Greusard, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- monsieur Hervé Lantelme, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
- madame Catherine Hérou-Denis, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
- monsieur Christophe Baudet, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne

Direction déléguée Gard Lozère :

- madame Caroline Riffard, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
- madame Céline Chauvet, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Bruèges
- madame Evelyne Belot, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
- madame Valérie Fabre, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
- monsieur Didier Sultana, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Mende
- monsieur Gérard Campos, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Le Vigan
- monsieur Frédéric Besset, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- monsieur David Vialat, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
- madame Rose-Marie Gallardo, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
- monsieur Jean-Michel Garcia, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues

Direction déléguée Montpellier :

- madame Joëlle Betz-Emonet, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
- monsieur Pascal Jonca, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
- madame Delphine Vidal, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
- madame Paule Fornairon, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
- madame Clarisse Koralewski, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
- monsieur Patrick Vassard, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
- monsieur Patrick Moreau, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Usp Espace Cadres

Direction déléguée Pays de l'Hérault :

- madame Christine Vighetto, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
- monsieur Géo Fortier, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
- madame Eliane Michon, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
- monsieur Jacques Sentenac, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
- madame Anne-Marie Brocard, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
- madame Danielle Fontaine, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
- madame Marie-Françoise Rouquié, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Sète

Direction déléguée Pyrénées Orientales :

- monsieur Patrice Dorp, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Céret
- madame Anne Mathieu-Moy, adjointe au directeur de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyès
- monsieur Alain Renvazé, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
- madame Mireille Hannot-Teisseire, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
- monsieur Philippe Roux, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
- madame Michelle Puigbo, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Prades

Article IV - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

Direction déléguée Aude :

- madame Yolande Zorzi, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- madame Nathalie Girardeau, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne (pfv)
- madame Christiane Rougé, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- madame Patricia Dandeu, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- monsieur Pierre Marchand, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- madame Elisabeth Souloumiac, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Carcassonne
- madame Fabienne Torresin, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
- monsieur Bertrand Chevallier, conseiller au sein de l'agence locale pour l'emploi de Castelnaudary
- madame Sophie Castagne, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
- madame Christine Jontes, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
- madame Geneviève Piccolo, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Limoux
- madame Anne-Lise Carre, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
- monsieur Jacky Chapeau, chargé de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
- madame Françoise Letitre, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
- monsieur Dominique Gervais, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne

- monsieur Gilbert Rasse , cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
- madame Agnès Lacroux , cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne
- madame Annick Van Der Mensbrugge, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Narbonne

Direction déléguée Gard Lozère :

- madame Isabelle Lecoq, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
- madame Christine Michaut, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
- monsieur Cédric Gardette, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
- madame Fabienne Guy-Bauzon, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Le Rieu
- madame Catherine Bariolle, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Alès Bruèges
- madame Arline Faure, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
- madame Michèle Lavissee, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
- monsieur Vincent Vicedo, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Bagnols sur Cèze
- madame Andrée Bornao, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
- madame Frédérique Gervot, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
- madame Danielle Malassenet, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
- madame Christine Fichot, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Beaucaire
- monsieur Georges Merle, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Mende
- monsieur Georges Meissonnier, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Mende
- monsieur Bernard Roux, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Le Vigan
- madame Valérie Bas, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Le Vigan
- madame Roselyne Calmettes, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- monsieur Eric Michard, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- madame Lydie Hébert, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- madame Françoise Guistinati, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- madame Laurence Kaczmarek, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- madame Guylène Brossard-Bouri, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- madame Catherine Avesque, technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Mas de Ville
- madame Ghislaine Courdier, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
- madame Sophie Pain, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
- madame Colette Pérais, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
- madame Bernadette Chignoli, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
- madame Sylvie Cornier, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières
- madame Hafeda Zéroual, technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Costières

- madame Michèle Donelli, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
- monsieur Christian Croibier-Muscat, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet (plateforme de vocation)
- madame Béatrice Malakoff, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
- madame Aurore Mardille-Vidal, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Castanet
- madame Christine Mionnet, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
- monsieur David Chabal, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
- madame Pascale Violet, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
- madame Estella Hureau, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
- madame Delphine Cristol, technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues
- madame Carole Laprade, technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Nîmes Garrigues

Direction déléguée Montpellier :

- madame Françoise Boj, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
- madame Marie-pierre de Vichet, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
- madame Hélène Besset, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Celleneuve
- madame Annick Dupy, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
- monsieur Yannick Vayssettes, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
- monsieur Eric Sanchez, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Euromédecine
- madame Christine Agullo, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
- madame Sophie Bernhart, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
- madame Marine Chaillot, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
- madame Marie-Noëlle Poissenot, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent
- madame Marie-Laure Mariani, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Croix d'Argent (plateforme de vocation)
- madame Frédérique Mauro, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
- madame Nirisoa Rajohnson, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
- madame Valérie Carrette, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
- madame Frédérique Chevassus, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
- madame Mouna Rohou, technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Millénaire
- madame Marie-hélène Blanchet, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
- monsieur Bernard Merda, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
- madame Nathalie Didier, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Lattes
- madame Elisabeth Menut, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau

- madame Françoise Argenson, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
- monsieur Ludovic Leclerc, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Castelnau
- madame Colette Gaven, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Usp Espace Cadres
- madame Sylvie Bideau, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Usp Espace Cadres
- madame Claire Baron, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Montpellier Usp Espace Cadres

Direction déléguée Pays de l'Hérault :

- madame Marie-Claude Mendez, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
- monsieur Jean-Jacques Rosado, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
- madame Muriel Sireyjol, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
- monsieur Jérôme Delmas, technicien supérieur appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi d'Agde
- madame Josette Thimonier, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
- madame Chloé Ferré-Devillers, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
- madame Pascale Baudry, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
- madame Claudine Delsol, chargée de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
- monsieur Christophe Nouchet, technicien appui gestion au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Port Neuf
- madame Linda Auteau, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
- madame Virginie Ourahli, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
- madame Sandrine Sierecki, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Béziers Libron
- monsieur Marc Vigne, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
- madame Nathalie Bastoul, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
- madame Monique Barret, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
- madame Suzanne Pellicer, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
- madame Marie-Danielle Dees, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Clermont-Lodève
- madame Marie-Paule Rostan, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
- madame Catherine Chaneaux, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
- madame Sylvia Pechenart, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Lunel
- madame Marie-Pierre Luce, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
- madame Magali Ros, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Pézenas
- madame Michèle Liduena-Colin, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
- madame Isabelle Blazy, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
- madame Nathalie Rousselle, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète
- madame Fabienne Batinelli, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Sète

Direction déléguée Pyrénées Orientales :

- monsieur Antoine Errera, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret

- madame Armelle Gallou, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret
- monsieur Eric Blanquer, chargé de projet emploi au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret
- madame Marylène Azema, conseiller référent au sein de l'agence locale pour l'emploi de Céret
- monsieur Francis Gavaille, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyés
- madame Martine Saout, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Desnoyés
- monsieur Jean-Pierre Bernhard, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
- madame Aurélia Verrouil, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
- madame Caroline Durand, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Kennedy
- madame Marie-France Meli, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
- madame Marie-Laure Dupuy, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
- madame Christiane Facca, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Massilia
- madame Sandra Vautier, cadre opérationnel (adjoint) au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
- monsieur Michel Brechet, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
- monsieur David Condoret, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Perpignan Toulouges Naturopole
- madame Sophie Arnaud, cadre opérationnel au sein de l'agence locale pour l'emploi de Prades

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon et du directeur délégué de la direction déléguée de laquelle dépend l'agence locale citée en référence.

Article VI - La décision L.Ro n°2007-34004-1/ALE du directeur régional de la direction régionale Languedoc-Roussillon de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 30 juillet 2007 est abrogée.

Article VII - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Montpellier, le 31 août 2007

Jean-Jacques Bressy,
directeur régional
de la direction régionale Languedoc-Roussillon

Décision Paca n°2007-13992/DDA/M1 du 31 août 2007

Délégation de signature au sein des directions déléguées de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7 et L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2002-488 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 12 avril 2002 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs délégués au sein de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-821 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles II et III de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction déléguée, ainsi que les ordres de mission en dehors de la direction régionale des agents de la direction déléguée et des agences locales pour l'emploi placées sous leur autorité, à l'exception des ordres de mission se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA et autres personnels de la direction déléguée placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter des marchés publics à procédure adaptée avec mise en concurrence simplifiée et accords cadre d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre de ces procédures, et les actes emportant résiliation de ces marchés et accords cadre,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés publics et accords cadre nationaux, et dans la limite du montant maximal prévu par le marché pour le lot concerné aux fins d'exécution des marchés et accords cadres régionaux, à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1^{er} janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant la direction déléguée, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directrice déléguée de la direction déléguée des Alpes du sud
- monsieur Bernard Boher, directeur délégué de la direction déléguée Nice Côte d'Azur
- madame Olivia Daullé, directrice déléguée de la direction déléguée est Marseille
- monsieur Alain Bos, directeur délégué de la direction déléguée Marseille centre
- monsieur Alain Bos, directeur délégué par intérim de la direction déléguée ouest Marseille à compter du 1er septembre 2007
- madame Aline Willm, directrice déléguée de la direction déléguée pays de Provence
- madame Francine Bonard-Hoquet, directrice déléguée de la direction déléguée Esterel
- monsieur Philippe Renaud, directeur délégué de la direction déléguée Toulon Var
- monsieur Jean-Charles Blanc, directeur délégué de la direction déléguée Vaucluse à compter du 1er septembre 2007

Article III - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur délégué de la direction déléguée considérée de l'Agence nationale pour l'emploi, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

Alpes du sud
Jean Pyguillem, conseiller technique
Dominique Jourdan, chargée de projet emploi

Nice Côte d'Azur
Agnès Simond, cadre opérationnel

Est Marseille
Fabienne Casanova, chargée de mission

Marseille centre
Marie-Claude Zolesi, chargée de mission
Paulette Vidou, cadre appui gestion
Karim Khouani, cadre appui gestion

Ouest Marseille
Christine Mao, technicienne supérieur appui gestion
Christophe Neuville, chargé de mission

Pays de Provence
Magali Pourchier, chargée de mission
Pascal Sarrazin, chargé de mission
Michèle Cerezo, chargée de mission

Esterel
Marie-Josèphe Guinatier, cadre appui gestion
Annie Deslande, chargée de mission

Toulon Var
Patrick Barbieux, chargé de mission

Vaucluse

Marc Fournier, chargé de mission

Article IV - La délégation de signature est donnée par monsieur Jean-Pierre Lesage, directeur régional de la région Provence Alpes Côte d'Azur, à monsieur Alain Bos en tant que directeur délégué par intérim de la direction déléguée d'Ouest Marseille et à monsieur Jean-Charles Blanc, directeur délégué de la direction déléguée de Vaucluse, à l'effet de signer les décisions et actes visés dans l'article I de la présente décision, à compter du 1er septembre 2007.

Article V - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général et du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article VI - La décision Paca n°2007-13992/DDA du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 4 juillet 2007 est abrogée.

Article VII - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Marseille, le 31 août 2007.

Jean-Pierre Lesage,
directeur régional
de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Décision Paca n°2007-13992/ALE/M2 du 31 août 2007

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7, L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2002-488 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 12 avril 2002 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-821 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et de signature au directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée à l'article L. 311-8 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 311-5 et L. 311-5-1 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R. 311-3-2 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 311-3-9 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 311-3-11 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnels des travailleurs,

- pour le compte de l'Etat, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 311-4-26 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi, ainsi que les ordres de mission en dehors de la direction régionale des agents de l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des ordres de mission se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer des commandes d'un montant strictement limité à 4.000 euros HT par commande,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés publics et accords cadre nationaux, et dans la limite du montant maximal prévu par le marché pour le lot concerné aux fins d'exécution des marchés et accords cadres régionaux, à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnée aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

Direction déléguée	Délégués permanents	Directeur de l'agence locale pour l'emploi de
Alpes du sud	Franck Couriol Jean-Marie Bellon Isabelle Berrou Véronique Saler	Digne Manosque Briançon Gap
Nice Côte d'Azur	Olivier Laubron Noël Bruzzo Frédérique Hérail Evelyne Siegler Anne-marie Remond Jean-Marc Mario Olivier Destenay Sophie Brucker Françoise Maurel	Nice Shakespeare Nice Gambetta Nice le port Nice Valrose Nice la plaine Cagnes sur mer à compter du 1/9/07 la Trinité Menton Nice Carros
Est Marseille	Cyrille Darche Loïc Serra Aude Dauchez Stéphane Lenallio Marie-Lucie Guis	Marseille Dromel Aubagne Marseille les Caillols la Ciotat espace cadres Marseille
Marseille centre	Catherine Gout-Policand Catherine Bedenes	Marseille Belle de mai Marseille Baille

	Dominique Largaud-Jimenez Xavier Guidoni Régine Lacome	Marseille Joliette Marseille Pharo Marseille Prado
Ouest Marseille	Michel Peticard Isabelle Alio Elisabeth Moreau Jacqueline Cohen Frédéric Caillol Virginie Baudouin Philippe Hillarion	Marseille st Jérôme Marignane Marseille Bougainville Marseille Château Gombert Vitrolles Marseille st Gabriel Marseille Mourepiane
Pays de Provence	Anne Chabrier Caroline Dauzon Michèle Vicente Philippe Commençais Yves Hanvic Raphaëlle Fleurot-Marie Dominique Géraud Daniel Geoffray Didier Geneteaud	Arles Istres intérim à compter du 1/09/07 Aix pont de l'Arc Aix bois de l'Aune Martigues Salon de Provence Aix cadres Châteaurenard Gardanne
Esterel	Gaëlle Cariou Christian Soulié Noëlle Versaveau-Gautier Jean-Michel Audren Jean-claude Hérail Richard Spinoso Denis Mercier Alexandre Ganne	Antibes Cannes Mandelieu Cannes Croisette le Cannet Grasse golfe de st Tropez Draguignan Fréjus
Toulon Var	Annie Beauvais Pascale Voituren Nathalie Beaudoin Christelle Denis Evelyne Perez Frantz Lancet Véronique Inquimbert	Brignoles Hyères la Seyne sur mer Six fours Toulon Claret Toulon Clémenceau la Valette
Vaucluse	Nasser Boukhelifa Danielle Mayet Maryse Jessenne Eva Rimini Jean-Louis Peignien Frédéric Niola Jannick Le Roy	Avignon sud Avignon république le Pontet Carpentras Cavaillon Pertuis Orange

Article IV - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

Direction déléguée	Agence locale pour l'emploi	Délégués temporaires	Fonction
Alpes du sud	Digne	Benoît Cartault	cadre opérationnel - adjoint
		Simon Gradoni	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Jean-Charles Richaud		cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
	Manosque	Catherine Parayre	cadre opérationnel -

		Annie Plumel Lucie Chaume	adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Briançon	Loïc Naegelen Christelle Castanie Waldeck Lherondel	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel conseiller référent conseiller
	Gap	Françoise Guehl Pascale Milleret Vincent Monier	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Nice Côte d'Azur	Nice Shakespeare	Théodore Yakité Jean-Pierre Migot Emilie Striget	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Nice Gambetta	Valérie Legrand Claudine Sarkis Amélie Romeo Nadine Hangya	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel chargée de projet emploi
	Nice le port	Marie-Catherine Midan Annie Duffau Gisèle Delobel	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Nice Valrose	Nayomi Lardier Malou Koubi Annie Mougeole Aurélia Tailland	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Nice la plaine	Olivier Chillon Claudine Millien	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe

		Serge Gloumeaud	professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Cagnes sur mer	Guy Durand Thierry Depeyre Christine Ronchi	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	la Trinité	Sylvie Golle Véronique Coste Patricia Chapoux	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Menton	Isabelle Moretti-Colson Hélène Najem Béatrice Proal	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Nice Carros	Françoise Coquillat- Zeitoun Evelyne Lautier Marie-Laure Briaudet	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Est Marseille	Marseille Dromel	Nathalie Dadena Elisabeth Aventini Cécile Merlin	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Aubagne	Myriam Sanchis Ludovic Vandame Marie-Paule Savarèse	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marseille les Caillols	Bernard Garnier Halima Timricht Elisabeth Unger	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	la Ciotat	Pascale Tronel	cadre opérationnel -

		Sophie Dellavedova Sophie Hervier	adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Espace cadres Marseille	Mireille Breton Anne-Marie Martinez Roseline Ebel	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel chargée de projet emploi
Marseille centre	Marseille Belle de Mai	Fabienne Zennache Jacqueline Giudicelli Christine Carles Laurence Guillaud	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marseille Baille	Annick Pouille-Fourny Diego Bonnardel	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marseille Joliette	Sylvie Merono Virginie Milano Christophe Dallain	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marseille Pharo	Anne Pansier Chantal Camenen Samira Fakhir Isabelle Claret-Tournier Jacques Del Vecchio	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel conseiller référent
	Marseille Prado	Nathalie Bourlon Eric Blumental Dominique Cahuet	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel

		Alain Curmi Lucie Sabah Michèle Villatte	chargé de projet emploi chargée de projet emploi conseiller référent
Ouest Marseille	Marseille st Jérôme	Marie Sol Pagneux Philippe Giudicelli Karine Michel	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marignane	Fernande Guzzo Stora Jean-Christophe Panza Philippe Lea Josiane Semadet	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel conseiller
	Marseille Bougainville	Nadia Oudia Elisabeth Delestrade Estelle Oriol Sylvie Lambert	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel chargée de projet emploi
	Marseille Château Gombert	Annie Kirkorian Marielle Castel	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Vitrolles	Anne-Marie Chappuis Sophie Ghestem Robert Valenti	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marseille St Gabriel	Sonia Pourradier Christian Grech Sandrine Rossi	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Marseille Mourepiane	Marie-Claude Chiffo Emmanuelle Nahmias Fatine Idamia	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe

			professionnel
Pays de Provence	Arles	Marie-Christine Brun	cadre opérationnel - adjoint
		Anne Serisier	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
		Nadine Dalie	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
		Laurent Cler	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
		Edwige Letissier	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Istres	Angélique Ricordel	cadre opérationnel - adjoint
		Isabelle Vauchelet	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Aix pont de l'Arc	Elisabeth Brovedan	cadre opérationnel - adjoint
		Rémy Pelegrin	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
		Nathalie Guerin	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Aix bois de l'Aune	Evelyne Thines	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
		Marie-Pierre Reffet	cadre opérationnel - adjoint
		Nadine Durand-Tron	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Sylvia Benzazoua		cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
Martigues	Jamila Zitouni	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
	Jocelyne Feraud	cadre opérationnel - adjoint	
	Josette Bouillin	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
Salon de Provence	Estelle Minetti	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
	Pascale Ronat	cadre opérationnel - adjoint	
	Louis Ruiz	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
	Najet Boudani	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel	
		Caroline Allemand	cadre opérationnel -

			animateur d'équipe professionnel
	Aix cadres	Dominique Monange Béatrice Chapuis	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Châteaurenard	Annie Cheyrezy Chantal Ruelle	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Gardanne	Jean-François Pinto Danielle Perrier Franck Manogil	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Esterel	Antibes	Danielle Chircop-Savin Christel Chamoux Christine Caterino	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Cannes Mandelieu	Catherine Argentino Sylvie Pouthier	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Cannes Croisette	Marie-Thérèse Sergi-Gobert Sylvie David	cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel chargée de projet emploi
	le Cannet	Paul Doublet Jérôme Lans Richard Sanlier	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Grasse	Jean-Michel Garcia Christel Lantoine Ingrid Petit Jacqueline Bernadet	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel chargée de projet emploi
	Golfe de Saint Tropez	Françoise Dabin	cadre opérationnel -

		Magali Scilla Elisabeth Labrit	adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Draguignan	Christiane Riccino Isabelle Hernandez Y Peres Sandrine Richir-Meissel François Scilla	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel conseiller référent
	Fréjus	Eric Chretien Nelly Tourman Patrick Chauder	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Toulon	Brignoles	David Monge Guylaine Castilla Louise Garcia Mireille Kopp Gilles Doudon	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel conseiller
	Hyères	Claire Meunier Gilles Kouri	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	la Seyne sur mer	Brigitte Pesce David Fantino Fabienne Malnis Agnès Choffel	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Six Fours	Sandrine Ritter-Hemichou Nathalie Fiancette Elisa Zoute	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe

			professionnel
	Toulon Claret	Paule Colonna Karine Kervella Carole Biset	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Toulon Clémenceau	Nathalie Minana Isabelle Albert Nelly Doré Catherine Hecker	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	la Valette	Isabelle Wiart Sophie Granchere Olivia Lemaître	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
Vaucluse	Avignon sud	Claire Thomas Claudette Barlinghi Alain Alibert Christine Salazar	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Avignon république	Dominique Préciado Laurence Albert Sylvie Ceccon Gérard Massoni	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	le Pontet	José Brotons Erik Bogais Marie-Thérèse Marx	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Carpentras	Marie-Claude Fary Hervé Boudin	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel -

		Karine Romero	animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Cavaillon	Claire Sapet François Behin Annie Fauque	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Pertuis	Yves Peix Chantal Blancheton Françoise Dailly	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel
	Orange	Véronique Mazars Marie-Josée Perez Marie-Annick Barthel Carmen Serrano	cadre opérationnel - adjoint cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel cadre opérationnel - animateur d'équipe professionnel

Article V - La délégation permanente de signature est donnée par le directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur à monsieur Jean-Marc Mario, directeur de l'agence locale de Cagnes sur mer, à l'effet de signer les décisions et actes visés dans l'article I de la présente décision, à compter du 1er septembre 2007, et à madame Caroline Duzon, directrice par intérim de l'agence locale d'Istres, à l'effet de signer les décisions et actes visés dans l'article I de la présente décision, à compter du 1er septembre 2007.

Article VI - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur et du directeur délégué de la direction déléguée de l'Agence nationale pour l'emploi duquel dépend le directeur de l'agence locale citée en référence.

Article VII - La décision Paca n°2007-13992/ALE/M1 du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 3 août 2007 est abrogée.

Article VIII - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Marseille, le 31 août 2007.

Jean-Pierre Lesage,
directeur régional
de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Décision Paca n°2007-13009/GL/M1 du 3 septembre 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Ouest Marseille de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée ouest Marseille de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué par intérim de la direction déléguée Ouest Marseille de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, après avoir mis les demandeurs d'emploi concernés en mesure de présenter leurs observations conformément à l'article R. 311-3-9 du code du travail.

Cette délégation est donnée :

- à titre permanent, à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans son agence, suivis par celle-ci ou ayant recours à ses services,

- à titre temporaire (en cas d'absence ou d'empêchement du directeur d'agence concerné) à chacun des directeurs d'agence de la direction déléguée Ouest Marseille pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les autres agences de cette même direction déléguée, suivis par celles-ci ou ayant recours à leurs services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Michel Peticard, directeur de l'agence locale pour l'emploi Marseille st Jérôme
2. Madame Isabelle Alio, directrice de l'agence locale pour l'emploi Marignane
3. Madame Elisabeth Moreau, directrice de l'agence locale pour l'emploi Marseille Bougainville
4. Madame Jacqueline Cohen, directrice de l'agence locale pour l'emploi Marseille Château Gombert
5. Monsieur Frédéric Caillol, directeur de l'agence locale pour l'emploi Vitrolles
6. Madame Virginie Baudouin, directrice de l'agence locale pour l'emploi Marseille st Gabriel
7. Monsieur Philippe Hillarion, directeur de l'agence locale pour l'emploi Marseille Mourepiane

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur et du directeur délégué de la direction déléguée Ouest Marseille de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision Paca n°2007-13009/GL portant délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Ouest Marseille de l'Agence nationale pour l'emploi est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Marseille, le 3 septembre 2007.

Alain Bos,
directeur délégué par intérim
de la direction déléguée Ouest Marseille

Décision Paca n°2007-13010/GL/M1 du 3 septembre 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Pays de Provence de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée Pays de Provence de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom de la directrice déléguée de la direction déléguée Pays de Provence de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, après avoir mis les demandeurs d'emploi concernés en mesure de présenter leurs observations conformément à l'article R. 311-3-9 du code du travail.

Cette délégation est donnée :

- à titre permanent, à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans son agence, suivis par celle-ci ou ayant recours à ses services,

- à titre temporaire (en cas d'absence ou d'empêchement du directeur d'agence concerné) à chacun des directeurs d'agence de la direction déléguée Pays de Provence pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les autres agences de cette même direction déléguée, suivis par celles-ci ou ayant recours à leurs services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. Madame Anne Chabrier, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Arles
2. Madame Caroline Dauzon directrice par intérim de l'agence locale pour l'emploi d'Istres
3. Madame Michèle Vicente, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Aix pont de l'Arc
4. Monsieur Philippe Commencais, directeur de l'agence locale pour l'emploi d'Aix bois de l'Aune
5. Monsieur Yves Hanvic, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Martigues
6. Madame Raphaële Fleurot-Marie, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Salon de Provence
7. Madame Dominique Geraud, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Aix cadres
8. Monsieur Daniel Geoffray, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Châteaurenard
9. Monsieur Didier Geneteaud, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Gardanne

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur et de la directrice déléguée de la direction déléguée Pays de Provence de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision Paca n°2007-13010/GL portant délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Pays de Provence de l'Agence nationale pour l'emploi est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Aix en Provence, le 3 septembre 2007.

Aline Willm,
directrice déléguée
de la direction déléguée Pays de Provence

Décision Paca n°2007-84002/GL/M1 du 3 septembre 2007

Délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Vaucluse de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, R. 311-3-5, R. 311-3-6, R. 311-3-9 et R. 311-4-1,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction déléguée Vaucluse de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux directeurs d'agence locale pour l'emploi désignés à l'article II de la présente décision, à l'effet de, au nom du directeur délégué de la direction déléguée Vaucluse de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale, signer les décisions de radiation de la liste des demandeurs d'emploi prises en application de l'article R. 311-3-5 du code du travail, après avoir mis les demandeurs d'emploi concernés en mesure de présenter leurs observations conformément à l'article R. 311-3-9 du code du travail.

Cette délégation est donnée :

- à titre permanent, à chaque directeur d'agence locale pour l'emploi pour les demandeurs d'emploi inscrits dans son agence, suivis par celle-ci ou ayant recours à ses services,

- à titre temporaire (en cas d'absence ou d'empêchement du directeur d'agence concerné) à chacun des directeurs d'agence de la direction déléguée vaucluse pour les demandeurs d'emploi inscrits dans les autres agences de cette même direction déléguée, suivis par celles-ci ou ayant recours à leurs services.

Article II - Sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée à l'article I de la présente décision les personnes ci-après nommément désignées :

1. Monsieur Nasser Boukhelifa, directeur de l'agence locale pour l'emploi d'Avignon sud
2. Madame Danielle Mayet, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Avignon république
3. Madame Maryse Jessenne, directrice de l'agence locale pour l'emploi du Pontet
4. Madame Eva Rimini, directrice de l'agence locale pour l'emploi de Carpentras
5. Monsieur Jean-Louis Peignien, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Cavaillon
6. Monsieur Frédéric Niola, directeur de l'agence locale pour l'emploi de Pertuis
7. Madame Jannick Le Roy, directrice de l'agence locale pour l'emploi d'Orange

Article III - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur et du directeur délégué de la direction déléguée Vaucluse de l'Agence nationale pour l'emploi.

Article IV - La décision Paca n°2007-84002/GL portant délégation de signature aux directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction déléguée Vaucluse de l'Agence nationale pour l'emploi est abrogée.

Article V - La présente décision sera publiée au bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Avignon, le 3 septembre 2007.

Jean-Charles Blanc,
directeur délégué
de la direction déléguée Vaucluse

Décision R.AI n°2007- 17 du 3 septembre 2007

Délégation de signature au sein des agences locales pour l'emploi de la direction régionale Rhône-Alpes

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 311-7, L. 322-4-7, L. 322-4-10, R. 311-3-5, R. 311-3-9, R. 311-3-10, R. 311-4-1, R. 311-4-4, R. 311-4-5, R. 311-4-5-1, R. 311-4-8, R. 311-4-17 et R. 311-4-19,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2002-82 du 17 janvier 2002 portant dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi employés en qualité de personnels d'entretien,

Vu le décret modifié n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de l'Agence nationale pour l'emploi, notamment ses articles 4, 29 et 41,

Vu les délibérations du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi concernant le programme d'implantation des unités au sein de la direction régionale Rhône-Alpes de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2004-306 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 mars 2004 portant nomination du directeur régional de la direction régionale Rhône-Alpes de l'Agence nationale pour l'emploi et les décisions portant nomination des directeurs d'agence locale pour l'emploi de la direction régionale Rhône-Alpes de l'Agence nationale pour l'emploi,

Vu la décision n°2007-822 du directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi en date du 2 juillet 2007 portant délégation de pouvoir et délégation de signature au directeur régional de la direction régionale Rhône-Alpes de l'Agence nationale pour l'emploi,

Décide :

Article I - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Rhône-Alpes de l'Agence nationale pour l'emploi, dans le cadre des relations avec les usagers du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- dans les conditions le cas échéant prévues par la convention mentionnée à l'article L. 311-8 du code du travail, tenir la liste des demandeurs d'emploi, notamment prendre les décisions de refus d'inscription, procéder à la vérification de la validité des titres de séjour et de travail prévue aux articles L. 311-5 et L. 311-5-1 et recevoir les informations relatives aux changements de situation, absences et changements de domicile mentionnés à l'article R. 311-3-2 du même code,

- mettre à même les intéressés de, préalablement à radiation de la liste des demandeurs d'emploi, présenter les observations écrites prévues à l'article R. 311-3-9 du même code,

- dans les conditions prévues par conventions avec les organismes participant au service public de l'emploi, établir, adapter et mettre en œuvre le projet personnalisé d'accès à l'emploi mentionné à l'article R. 311-3-11 du même code,

- décider et mettre en œuvre les mesures individuelles destinées à favoriser l'insertion, le reclassement ou la promotion professionnels des travailleurs,

- pour le compte de l'Etat, signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 311-4-26 du même code.

Article II - Délégation de signature est donnée aux personnes désignées aux articles III et IV de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de la direction régionale Rhône-Alpes de l'Agence nationale pour l'emploi et dans la limite de leur compétence territoriale :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence locale pour l'emploi, ainsi que les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule des

agents de l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule des directeurs d'agence et des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors du territoire relevant de la direction déléguée, hors de France ou entre la France métropolitaine et l'outre-mer,

- signer et exécuter les conventions de partenariat de portée locale, à l'exception de celles ayant pour objet une participation financière de l'Agence nationale pour l'emploi ou sa participation à un groupement d'intérêt économique, groupement d'intérêt public ou groupement européen de coopération territoriale,

- en matière de gestion des personnels, signer les autorisations de congés et d'absence sans incidence sur le traitement et décisions d'attribution de primes et indemnités des agents relevant des niveaux d'emplois I à IVA, personnels d'entretien et autres personnels de l'agence locale pour l'emploi placés sous leur autorité,

- en matière financière et comptable, certifier le service fait,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux (à l'exception des travaux de construction neuve, réhabilitation de locaux dont l'Agence nationale pour l'emploi est propriétaire ou copropriétaire et services y afférents), et pour les besoins non couverts par un marché national ou régional, passer et exécuter les marchés publics et accords cadre d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT, ainsi que les décisions d'admission et de sélection des candidatures, rejet des offres et choix des attributaires dans le cadre des procédures de passation de ces marchés publics et accords cadre, et les actes emportant résiliation de ces marchés publics et accords cadre,

- en matière d'achat de fournitures, services et travaux, émettre les bons de commande d'un montant strictement inférieur à 30 000 euros HT aux fins d'exécution des marchés public et accords cadre nationaux et régionaux à la condition que ces marchés publics et accords cadre le prévoient expressément,

- en matière de recours et à compter du 1er janvier 2008, porter plainte et se constituer partie civile au nom de l'Agence nationale pour l'emploi dans tout litige se rapportant à des faits ou actes intéressant l'agence locale pour l'emploi, à l'exception des faits ou actes se rapportant aux agents ou cocontractants de l'Agence nationale pour l'emploi ou constitutifs de discrimination.

Article III - Sont bénéficiaires des délégations de signature mentionnée aux articles I à II de la présente décision, sous une forme permanente, les personnes nommément désignées dans la troisième colonne du tableau ci-après.

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur de l'agence locale pour l'emploi considérée, sont bénéficiaires de la délégation de signature mentionnée aux articles I et II de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes nommément désignées dans la quatrième colonne du tableau ci-après :

Direction déléguée :	Pour l'Agence locale pour l'emploi de :	Délégués permanents :	Délégués temporaires:
DDA Pays de l'ain	Ambérieu en Bugey	Madame Pascale Blanc-Bresse	Madame Valérie Petitpas, Cadre opérationnel
			Monsieur Philippe Drouin, Cadre opérationnel
	Belley	Madame Sandrine Vasina	Madame Joëlle Blanchard, Cadre opérationnel
			Madame Mireille Riboulon, Conseiller
	Bourg en Bresse	Madame Isabelle Dubois- Goyard	Madame Françoise Novel, Cadre opérationnel
			Madame Régine Bour, CCPE
			Madame Marie-Anne Humbert, cadre opérationnel
			Madame Laurence Brochin, Cadre opérationnel

			Madame Béatrice Guironnet, Conseiller
	Oyonnax	Madame Christine Doucement	Madame Vanessa Gautraud, Cadre opérationnel
			Madame Monique Prevost, Cadre opérationnel
	Pays de Gex	Monsieur Sébastien Tubau	Madame Elisabeth Sanfelle-Glinec, Cadre opérationnel
			Monsieur Grégory Millet, Cadre opérationnel
			Madame Isabelle Franchet, Conseiller référent
	Trévoux	Monsieur Philippe Zymek	Madame Valérie Darphin, Cadre opérationnel
			Madame Marie-Christine Nicoud, Cadre opérationnel
			Madame Annick Andres, Cadre opérationnel
DDA Drome- Ardeche	Annonay	Madame Christiane Bugnazet	Madame Fabienne Tavel, Cadre opérationnel
			Monsieur Simon Belugou, Cadre opérationnel
			Monsieur Jean-Philippe Lechevalier, CCPE
	Aubenas	Madame Régine Vaubourg	Madame Véronique Faugier Conseiller référent
			Madame Emmanuelle Bonnet Conseiller référent
			Madame Annouk Demont, Cadre opérationnel
	Privas	Madame Martine Pasquier	Monsieur Armand Karp, Cadre opérationnel
			Madame Marion Henocq, Cadre opérationnel
	Tournon	Madame Sylvaine Redares	Madame Marie-Agnès Rossignol, Cadre opérationnel
			Madame Cécile Portalier, Cadre opérationnel
			Monsieur Hervé Michelas, Cadre opérationnel
	Crest	Monsieur Pierre Brillaud	Madame Magali Rotteleur, Cadre opérationnel
			Madame Soline Delinelau, Cadre opérationnel
			Madame Joëlle Aubert, Conseiller référent
	Montélimar le Teil	Madame Muriel Cussat-Levy	Monsieur Marc Bono, Cadre opérationnel
			Madame Agnès Debal, Cadre opérationnel
			Madame Cécile Cecchetto, Cadre opérationnel
	Pierrelatte	Monsieur Gilles Guilloux	Monsieur Yves Bo, Cadre opérationnel
			Madame Michèle Massip, Cadre opérationnel
			Monsieur Eric Perdriol, Cadre opérationnel
			Monsieur Daniel Reynaud, Conseiller
Romans sur Isère	Monsieur	Monsieur Hassan Gaila,	

		Wilfried Faure,	Cadre opérationnel,
			Madame Sylvie Ottone, Cadre opérationnel
			Madame Anita Mocellin, Cadre opérationnel
			Madame Véronique Rey, Conseillère référente
			Madame Catherine Bambini, Cadre opérationnel
	Valence Est	Monsieur Franck Soulat	Madame Liliane Perretti Cadre opérationnel
			Monsieur Jean-Luc Chamayou, Cadre opérationnel
			Madame Evelyne Nigra, Cadre opérationnel
	Valence Ouest	Madame Blandine Berthelot	Madame Danièle Ancel, Cadre opérationnel
			Monsieur Cédric Fayol, Cadre opérationnel
			Monsieur Mouloud Chebouki, Cadre opérationnel,
			Madame Corinne Bernard, Cadre opérationnel
			Madame Laurence Gaffiot, Cadre opérationnel
			Madame Marie-Claire Briard, Cadre opérationnel
	DDA Grenoble Trois Vallées	Echirolles	Monsieur Philippe Loppe
Madame Brigitte Franchet Cadre opérationnel			
Madame Antoinette Pascual, Cadre opérationnel			
Fontaine		Monsieur Eric Amato	Madame Valérie Jandet, Cadre opérationnel
			Madame Régine Sigu, Cadre opérationnel
			Madame Anne-Laure Masson, Cadre opérationnel
Grenoble Cadres		Madame Isabelle Giraudet	Madame Anne Hourdel, CPE
Grenoble Bastille		Madame Françoise Joubert- Champigneul	Madame Patricia Gebel Servolles, Cadre référent
			Monsieur Jacques Roux, Cadre opérationnel
			Monsieur Pascal Rivol, Cadre opérationnel
			Madame Catherine Heyraud, CCPE
Grenoble Alliance		Madame Maryvonne Curiallet	Madame Pascale Hay, Cadre opérationnel
			Madame Nathalie Murat-Mathian, Cadre opérationnel
			Madame Jocelyne Francoeur, Cadre opérationnel
			Madame Florence Maillard, Cadre opérationnel
Grenoble Mangin		Monsieur Julien Pascual	Madame Denise Gauthier, Cadre opérationnel
			Madame Evelyne Cartier Million,

			Cadre opérationnel	
			Madame Catherine Krebs, Cadre opérationnel	
			Madame Béatrice Plumas, Cadre opérationnel	
	Saint Martin d'Hères	Monsieur Christian Berthomier		Madame Sylvie Rattier, Cadre opérationnel
				Madame Martine Morel, Cadre opérationnel
				Madame Agnès Delran, Cadre opérationnel
	Voiron	Monsieur Franck Henry		Madame Sophie Nicolet, Cadre opérationnel
				Madame Marie-Paul Geay, Cadre opérationnel
				Madame Anne Robert, Cadre opérationnel
DDA Ouest Isère	Bourgoin Jallieu	Monsieur Bernard Roche	Madame Sylvie Filipozzi, Cadre opérationnel	
			Madame Andrée Lellou, Cadre opérationnel	
			Madame Murielle Le Morlvan, Cadre opérationnel	
			Madame Sylvie Guillemin, Conseiller référent	
	La Tour du Pin	Madame Dominique Corbel		Madame Marie-Pierre Louis, Cadre opérationnel
				Madame Valérie Colin, Cadre opérationnel
				Madame Danielle Janin-Sermet, Cadre opérationnel
	Villefontaine	Madame Nadine Delage		Monsieur Brice Guillermin, Cadre opérationnel
				Monsieur Jean Carron-Cabaret Cadre opérationnel
				Madame Martine Labonde, Cadre opérationnel
	Roussillon	Madame Bernadette Noguera- Aquin		Madame Catherine Jacquet, Cadre opérationnel
				Madame Joëlle Seux, Cadre opérationnel
				Madame Sandrine Wintrich, Conseiller référent
				Monsieur Jean-Marc Bidaux, Cadre opérationnel, Monsieur Laurent Viscocchi, Cadre opérationnel
	Vienne	Monsieur Patrick Ferrari		Madame Jovita Bozzalla, Cadre opérationnel
Madame Dominique Carteret, Cadre opérationnel				
Madame Marie-Christine Mercier, Cadre opérationnel				
DDA Loire	Andrézieux- Bouthéon	Madame Laure Patouillard	Madame Pascale Julien, Cadre opérationnel	
			Monsieur Eleazar Mbock, Cadre opérationnel	
Madame Christine Angenieux, Cadre opérationnel				
	Firminy	Madame Nathalie Carette	Madame Françoise Meyer, Cadre opérationnel	

			Monsieur Pierre Gonzalvez, Cadre opérationnel
	Montbrison	Monsieur Jean-Antoine Neyran	Madame Marie-Claude Maras, Cadre opérationnel
			Monsieur Hervé Buzzi, Cadre opérationnel
			Madame Laurence Bilusis, Cadre opérationnel
	Roanne	Monsieur Serge Salfati- Demouge	Madame Christine Gaume, Cadre opérationnel
			Madame Dominique Thevenet, Cadre opérationnel
			Madame Marie Carry, Cadre opérationnel
	Pays de Gier	Madame Monique Mallon- Piccolomo	Monsieur Philippe Perret, Cadre opérationnel
			Monsieur Serge Martel, Cadre opérationnel
			Madame Catherine Jacquet, Cadre opérationnel
			Madame Nathalie Comte, Cadre opérationnel
	Saint Etienne Fauriel	Madame Corinne Neel	Madame Christiane Gerdil, Cadre opérationnel
			Madame Elise Houtteville, Cadre opérationnel
			Madame Béatrice Bonnevie, Cadre opérationnel
			Monsieur Yves Cizeron, Cadre opérationnel
			Madame Loubna Benabella, Cadre opérationnel
	Saint Etienne Bellevue	Madame Linda Kheniche	Madame Annick Chovet Beaubet, Cadre opérationnel
			Madame Cécile Ventaja, Cadre opérationnel
			Madame Bernadette Rousson, Cadre opérationnel
	Saint Etienne Nord	Monsieur Christophe Sorlin	Monsieur Philippe Rabot, Cadre opérationnel
			Madame Mariette Prelot, Cadre opérationnel
			Madame Liliane Tibi, Cadre opérationnel
	Riorges	Madame Françoise Magdeleine-Boy	Madame Brigitte Ubertalli, Cadre opérationnel
			Monsieur Patrice Gouy, Cadre opérationnel
DDA Lyon Grande- Couronne	Rillieux la Pape	Monsieur Yves Pinard-Legry	Madame Pascale Wastyn, Cadre opérationnel
			Madame Fabienne Metzle, Cadre opérationnel
			Madame Marie-Thérèse Primet, Cadre opérationnel
			Madame Mireille Tortosa, Cadre opérationnel
			Madame Michèle Arnaud, Conseiller référent
	Tarare	Monsieur Ewin Darmochod	Monsieur Jean-Michel Le Goff, Cadre opérationnel
			Madame Sandrine Lasfargues,

			Cadre opérationnel
			Madame Marie Hélène Torres, Cadre opérationnel
			Madame Claudia Stephan, Conseiller référent
Villefranche sur Saône	Madame Chantal Combier		Madame Marie-Thérèse Gontard Cadre opérationnel
			Monsieur Cédric Gaillard, Cadre opérationnel
			Madame Françoise Durieu Cadre opérationnel
Tassin la Demi Lune	Monsieur François Lucet		Madame Marie-Josèphe Joly, Cadre opérationnel
			Madame Patricia Lopes Torres Cadre opérationnel
			Monsieur Philippe Jolivet, Cadre opérationnel
			Madame Annie Frison, Cadre opérationnel
Givors	Monsieur Yann Metais		Madame Nadine Sanial, Cadre opérationnel
			Madame Myriam Lugan, Cadre opérationnel
Oullins	Madame Corinne Nicolas,		Madame Béatrice Raffed, Cadre opérationnel
			Monsieur David Bouvier, Cadre opérationnel
			Madame Evelyne Roux, Cadre opérationnel
Vénissieux	Madame Brigitte Montignot		Madame Emmanuelle Cartellier Gaste, Cadre opérationnel
			Madame Cécile Ventaja, Cadre opérationnel
			Monsieur Pascal Francois, Cadre opérationnel
			Madame Stéphanie Hemar, Cadre opérationnel
Bron	Madame Corinne Crozier		Madame Pascale Venet, Cadre opérationnel
			Monsieur Patrick Chatelus Cadre opérationnel
			Madame Catherine Colas, Cadre opérationnel
Meyzieu	Madame Evelyne Debbeche		Madame Annie Drieu, Cadre opérationnel
			Madame Muriel Saintpierre, Cadre opérationnel
Vaulx en Velin	Madame Sylviane Dupuis		Madame Chantal Meunier, Cadre opérationnel
			Madame Camelia Ressler, Cadre opérationnel
			Monsieur Aziz Chelghoum, Cadre opérationnel
Villeurbanne Charpennes	Madame Chantal Voiron		Madame Louise Azzoug Bonneton, Cadre opérationnel
			Madame Patricia Felix, Cadre opérationnel
			Madame Virginie Michel, Cadre opérationnel
			Madame Jacqueline Truphème,

			Cadre opérationnel
	Villeurbanne Perralière	Madame Chantal Delorme	Madame Françoise Dougier, Cadre opérationnel
			Madame Sophie Coutier, Cadre opérationnel
			Madame Liliane Guillet, Cadre opérationnel
	Saint Priest	Monsieur Christophe Filliger	Monsieur Tristan Gros, Cadre opérationnel
			Monsieur Yves Boulanouar, Cadre opérationnel
			Madame Sandrine Didier, Cadre opérationnel
DDA Lyon- Centre	Lyon-Vaise	Madame Joëlle Camus	Madame Alexandra Pinault, Cadre opérationnel
			Madame Michèle Marti, Cadre opérationnel
			Madame Danielle Zangodjian, Cadre opérationnel
	Lyon-Opéra	Madame Hélène Fourot	Madame Eliane Arjona, Cadre opérationnel
			Madame Catherine Watelle, Cadre opérationnel
			Madame Nadine Zhu, Cadre opérationnel
			Madame Dominique Covo-Poulard, Cadre opérationnel
	Lyon Croix-Rousse	Madame Lyria Viudez	Madame Marie-Aline Radix, Cadre opérationnel
			Monsieur Sylvain Collet Cadre opérationnel
			Madame Jacqueline Truphème Cadre opérationnel
			Madame Fabienne Provo, Cadre opérationnel
	Lyon-Guillotière	Madame Isabelle Ricard	Madame Marie Carry, Cadre opérationnel
			Madame Florence Tourancheau, Cadre opérationnel
			Monsieur Xavier Demolin, Cadre opérationnel
			Madame Anne-Marie Muntzer, Cadre opérationnel
			Madame Jocelyne Munier, TSAG
			Madame Nathalie Chouvaloff- TSAG, Cadre opérationnel
			Madame Emilie Hucher, Conseiller adjoint
	Lyon-Bachut	Monsieur Jean-Philippe Cristin	Madame Michèle Salord, Cadre opérationnel
			Madame Christine Hummel, Cadre opérationnel
Madame Nathalie Arnaud, Cadre opérationnel			
Madame Florence Tourancheau, Cadre opérationnel			
Lyon Part-Dieu	Madame Myriam Cholvy	Madame Marie-Françoise Castagnet-Guette,	

			Cadre opérationnel
			Madame Véronique Brethenet, Cadre opérationnel
			Monsieur Francis Ruiz, Cadre opérationnel
			Monsieur Thierry Gex, Cadre opérationnel
	Lyon Cadres	Madame Annick Hembise	Madame Annie Guillaume, Cadre opérationnel
			Madame Marine Verbaere-Grobel, Cadre opérationnel
			Monsieur Jean-Bernard Deperraz, Cadre opérationnel
DDA Pays de Savoie	Aix-les-Bains	Monsieur Christophe Moiroud	Madame Rachel Habouzit, Cadre opérationnel
			Madame Isabelle Vitry, Cadre opérationnel
			Madame Françoise Delorme, Cadre opérationnel
			Madame Sandrine Rolando, Conseiller référent
			Monsieur Jean-Louis Gros, Conseiller référent
			Madame Marie Thérèse Da Soller, Conseiller référent
	Albertville	Monsieur Nicolas Faillet	Madame Françoise Alex, Cadre opérationnel
			Monsieur Carlos Carmona, Cadre opérationnel
			Madame Lison Rawas, Cadre opérationnel
			Madame Sophie Bertrand, Cadre opérationnel
	Chambéry	Madame Anita Boishardy	Madame Céline Court, Cadre opérationnel
			Madame Laurence Vuiton, Cadre opérationnel
			Monsieur Yves Dalmar, Cadre opérationnel
			Madame Marie-Odile Pernet, Conseiller appui gestion
			Madame Catherine Bois, Conseiller appui gestion
	Montmélian	Madame Delphine Bonnel	Madame Annick Meyer, Cadre opérationnel
Monsieur Denis Gauthier, Conseiller référent			
Madame Cendrine Laumay, Conseiller			
Saint Jean de Maurienne	Monsieur Armel Gautron	Madame Delphine Peronnier, Cadre opérationnel	
		Madame Marie-Béatrice Ours, Conseiller	
		Monsieur Gilbert Belver, Conseiller référent	
DDA Haute-Savoie	Annecy	Monsieur Patrick Roger	Monsieur Serge Dussans, Cadre opérationnel
			Madame Agnes Golliard, Cadre opérationnel
			Madame Claire Julien, Cadre opérationnel

			Madame Isabelle Lietar, Cadre opérationnel
Annecy Meythet	Madame Sandrine Decis		Madame Anny Falconnier, Cadre opérationnel
			Madame Laure Patouillard, Cadre opérationnel
			Madame Laëtitia Budzki, Cadre opérationnel
Seynod	Madame Marie-France Rapinier		Madame Véronique Dubray, Cadre opérationnel
			Madame Josette Laperriere, Cadre adjoint appui gestion
			Madame Laurence Gervex, Cadre opérationnel
Annemasse	Monsieur Thierry Mauduit,		Madame Stéphanie Randaxhe- Kostic, Cadre opérationnel
			Madame Christine Ferme, Cadre opérationnel
			Madame Nadine Delpoux, Cadre opérationnel
			Madame Thérèse Sciacca, Cadre opérationnel
Cluses	Monsieur Nicolas Rousseau		Madame Emmanuelle Dufourd, Cadre opérationnel
			Monsieur Marc-Antoine Bonacasa, Cadre opérationnel
			Madame Françoise Richard, Cadre opérationnel
			Monsieur Manuel Mathieu, Conseiller
Sallanches	Madame Eliane Perrichet		Madame Martine Moussa, Cadre opérationnel
			Madame Bernadette Mallen, Conseiller
			Monsieur Consuelo Pierrat, Conseiller
Thonon-les-Bains	Monsieur Philippe Chambre		Madame Anne Chiquel, Cadre opérationnel
			Madame Alexandra Blanchon, Cadre opérationnel
			Madame Stéphanie Puaud, Conseiller référent

Article IV - Les compétences détenues de la présente décision sont exercées conformément aux instructions du directeur général, du directeur régional de la direction régionale Rhône-Alpes et du directeur délégué de la direction déléguée de l'Agence nationale pour l'emploi, dont relève le directeur d'agence concerné.

Article V - La décision R.AI n°2007-15 du 1er août 2007 est abrogée.

Article VI - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'Agence nationale pour l'emploi.

Fait à Lyon, le 3 septembre 2007.

Patrick Lescure,
directeur régional
de la direction régionale Rhône-Alpes